



# Un équilibre impossible : financer la mission jésuite du Japon, entre Europe et Asie (1579-1614)

Hélène Vu Thanh

DANS **REVUE D'HISTOIRE MODERNE & CONTEMPORAINE** 2016/3 n° 63-3 , PAGES 7 À 30  
ÉDITIONS **BELIN**

ISSN 0048-8003

ISBN 9782701198729

DOI 10.3917/rhmc.633.0007

Date de mise en ligne : 19/12/2016

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2016-3-page-7?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Belin.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## Les ressources de l'action

---

### Un équilibre impossible : financer la mission jésuite du Japon, entre Europe et Asie (1579-1614)

Hélène VU THANH

En 1583, à la fin de son premier séjour au Japon, le visiteur des Indes orientales, Alessandro Valignano, écrit au général Acquaviva<sup>1</sup> :

« Et ainsi, en un peu moins des trois ans que j'ai été ici, d'après les comptes rendus au procureur, il s'est dépensé plus de trente-deux mille ducats, ce qui excède chaque fois les dix mille. Et il est sûr, comme je le dis, qu'en considérant ce qui a été fait, le nombre des maisons et la grandeur des dépenses, je n'arrive pas à me persuader que Notre Seigneur augmente suffisamment nos ressources. [...] Dans la situation actuelle, la Compagnie et la chrétienté du Japon ne tiennent qu'à un fil et sont dans une extrême nécessité »<sup>2</sup>.

Valignano souligne la situation précaire de la Compagnie de Jésus au Japon, plus de trente ans après son implantation par François Xavier en 1549<sup>3</sup>. La mission du Japon, présentée comme la grande œuvre des jésuites en Asie, paraît financièrement au bord du gouffre. À ce témoignage s'ajoutent différents documents comptables, rédigés également par le visiteur entre 1579, date de sa première visite au Japon, et 1614, année marquant le début d'une interdiction totale et durable du christianisme. Tous confirment l'image d'une mission en importante difficulté financière. Et Valignano de conclure qu'il ne reste plus qu'à s'en remettre aux « voies du Seigneur », à la Providence divine, pour assurer le maintien de la présence jésuite au pays du Soleil levant<sup>4</sup>.

Cet article vise à repenser les liens entre économie et religion dans le cadre spécifique de la mission du Japon, qui s'est développée dans un contexte

1. Sur Valignano : Adolfo TAMBURELLO, Antoni ÜÇERLER, Maria DI RUSSO (éd.), *Alessandro Valignano S.I., uomo del Rinascimento: ponte tra Oriente e Occidente*, Rome, Institutum Historicum Societatis Iesu, 2008.

2. Alexandre VALIGNANO, *Les jésuites au Japon: relation missionnaire (1583)*, éd. Jacques BÉSINEAU, Paris et Montréal, Desclée de Brouwer et Bellarmin, 1990, p. 227.

3. Sur les débuts de l'évangélisation du Japon : Léon BOURDON, *La Compagnie de Jésus et le Japon: la fondation de la mission japonaise par François Xavier (1547-1551) et les premiers résultats de la prédication chrétienne sous le supérieurat de Cosme de Torres (1551-1570)*, Paris, Fondation Calouste Gulbenkian, 1993.

4. A. VALIGNANO, *Les jésuites au Japon...*, *op. cit.*, p. 235.

particulièrement complexe. Le pays est en effet en proie aux guerres civiles depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle, période à laquelle le shogunat Ashikaga perd progressivement son autorité au profit des seigneurs locaux, les *daimyô*. Quant à l'empereur, résidant à Kyôto, il n'est depuis longtemps investi que d'un pouvoir symbolique et religieux, sans aucune influence politique. L'instabilité permanente est contrebalancée par l'émergence d'un pouvoir centripète, incarné par trois chefs de guerre successifs qui parviennent progressivement à réunifier le pays sous l'autorité d'un seul homme : Oda Nobunaga (1534-1582), Toyotomi Hideyoshi (1536-1598) et Tokugawa Ieyasu (1543-1616). Les nombreuses guerres entre *daimyô* entraînent des conséquences aussi lourdes qu'imprévisibles pour la mission jésuite, qui est donc régulièrement contrainte de trouver dans l'urgence des ressources substantielles pour faire face aux aléas du terrain.

L'historiographie s'est cependant peu intéressée au financement du projet missionnaire de la Compagnie de Jésus, préférant se concentrer sur les questions culturelles ou sociales, particulièrement pour le terrain asiatique<sup>5</sup>. La participation des jésuites aux affaires économiques a, quant à elle, fait l'objet d'études principalement pour le terrain américain, en raison du statut de propriétaires terriens des jésuites ou de leur implication dans la traite atlantique<sup>6</sup>. Mais la gestion financière d'une mission et son insertion dans les réseaux financiers globaux de l'ordre restent peu analysées. En la matière, Dauril Alden s'est montré pionnier dans les années 1990 en présentant la Compagnie de Jésus sur le modèle d'une entreprise capitaliste<sup>7</sup>. Cependant, la première limite de l'œuvre d'Alden réside dans son choix de privilégier l'empire portugais, notamment l'Inde et le Brésil, laissant de côté de larges territoires ; la situation en Extrême-Orient n'est analysée que de manière partielle et à travers des sources secondaires<sup>8</sup>. L'autre élément critiqué par l'historiographie récente est précisément le modèle d'analyse choisi par Alden<sup>9</sup> : celui-ci compare la Compagnie de Jésus à une multinationale, c'est-à-dire une organisation visant à un déploiement rationalisé sur les quatre continents. Alden met en évidence la recherche méthodique de moyens de financement par l'ordre et l'imbrication

5. Les travaux de Charles Borges pour l'Inde ou récemment de Frederik Vermote pour la Chine constituent des exceptions : Charles J. BORGES, *The Economics of the Goa Jesuits, 1542-1759: An Explanation of their Rise and Fall*, New Delhi, Concept Publishing, 1994 ; Frederik VERMOTE, « The role of urban real estate in jesuit finances and networks between Europe and China, 1612-1778 », Ph. D, University of British Columbia, 2013.

6. Magnus MÖRNER, *The Political and Economic Activities of the Jesuits in the La Plata Region, the Hapsburg Era*, Stockholm, Petterson, 1953 ; Nicholas P. CUSHNER, *Lords of the Land: Sugar, Wine, and Jesuit Estates of Coastal Peru, 1600-1767*, Albany, State University of New York Press, 1980 ; Sandra NEGRO, Manuel MARZAL (éd.), *Esclavitud, economía y evangelización: las haciendas jesuitas en la América virreinal*, Lima, Pontificia universidad católica del Perú, 2005.

7. Dauril ALDEN, *The Making of an Enterprise. The Society of Jesus in Portugal, its Empire and Beyond, 1540-1750*, Stanford, Stanford University Press, 1996.

8. Voir les critiques de F. VERMOTE, « The role... », *op. cit.*, p. 210.

9. Voir à ce sujet les critiques de Charlotte DE CASTELNAU-L'ESTOILE, *Les ouvriers d'une vigne stérile. Les jésuites et la conversion des Indiens au Brésil 1580-1620*, Paris, Centre culturel Calouste Gulbenkian, 2000, p. 19.

de ses structures financières avec celles de l'empire portugais. Cependant, l'historiographie présente aujourd'hui un visage moins monolithique de la Compagnie, soulignant au contraire les tensions à l'œuvre entre les provinces, entre les différentes nationalités et entre individus<sup>10</sup>. Sans remettre en cause le cadre global de réflexion choisi par Alden, les historiens des missions mettent également en avant les liens horizontaux entre terrains missionnaires, l'importance des stratégies locales et la diversité des sources de financement qui ne se limitent pas au seul patronage royal. Aliocha Maldavsky s'est ainsi interrogée sur la place des laïcs dans le financement de l'évangélisation du Pérou à travers une analyse des donations ou fondations pieuses des *encomenderos*<sup>11</sup>. Quant à Luke Clossey, il analyse les efforts globaux faits par les jésuites en Allemagne, au Mexique et en Chine pour assurer la survie des missions. Il souligne la centralité du rôle joué par le Brésil, relativisant celui de l'Europe<sup>12</sup>. Enfin, Clossey se penche sur les réseaux de patronage pour mettre en évidence le poids des réseaux allemands dans le financement de l'entreprise missionnaire en Chine, approche reprise par Ronnie Po-Chia Hsia<sup>13</sup>.

L'étude des comptes de la Compagnie de Jésus au Japon est donc l'occasion de mettre en valeur une source peu exploitée et de s'inscrire dans ce renouvellement historiographique qui privilégie le cadre mondial, sans pour autant négliger les caractéristiques propres au terrain local<sup>14</sup>. L'analyse de leur structuration en catégories, ainsi que de leurs conditions de production permet de déterminer si les règles définies à Rome sont respectées dans le cadre japonais et d'expliquer les éventuels écarts. La Compagnie de Jésus se situe alors à un moment clé de son histoire, lors du « grand tournant » que représente le généralat de Claudio Acquaviva : l'ordre voit ses effectifs augmenter considérablement et il s'interroge sur sa capacité à soutenir financièrement

10. Michela CATTO, *La Compagnia divisa: Il dissenso nell'ordine gesuitico tra '500 e '600*, Brescia, Morcelliana, 2009.

11. Aliocha MALDAVSKY, « Giving for the mission: The *Encomenderos* and Christian space in the late sixteenth-century Andes », in Wietse DE BOER *et alii* (éd.), *Space and Conversion in Global Perspective*, Leyde, Brill, 2014, p. 260-284.

12. Clossey s'intéresse surtout à l'Allemagne, à la Nouvelle-Espagne et à la Chine: Luke CLOSSEY, *Salvation and Globalization in the Early Jesuit Missions*, New York, Cambridge University Press, 2008, p. 162-192.

13. Ronnie Po-chia HSIA, *Noble Patronage and Jesuit Missions: Maria Theresia von Fugger-Wellenburg (1690-1762) and Jesuit Missionaries in China and Vietnam*, Rome, Institutum Historicum Societatis Iesu, 2006.

14. Cette approche est notamment défendue par S. Subrahmanyam et S. Gruzinski à travers la proposition d'une histoire connectée: Sanjay SUBRAHMANYAM, « Par-delà l'incommensurabilité: pour une histoire connectée des empires aux temps modernes », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 54-4bis, 2007, p. 34-53; ID., « Holding the world in balance: The connected histories of the Iberian overseas empires, 1500-1640 », *The American Historical Review*, 112-5, 2007, p. 1359-1385; ID., *Explorations in Connected History: From the Tagus to the Ganges* [2005], New Delhi, Oxford University Press, 2011; Serge GRUZINSKI, « Les mondes mêlés de la monarchie catholique et autres "connected histories" », *Annales HSS*, 56-1, 2001, p. 85-117. D'autres auteurs parlent quant à eux de micro-histoire globale: Tonio ANDRADE, « A Chinese farmer, two African boys and a warlord: Toward a global microhistory », *Journal of World History*, 21-4, 2010, p. 573-591; Sugata BOSE, *A Hundred Horizons: The Indian Ocean in the Age of Global Empire*, Cambridge, Harvard University Press, 2006.

son développement, et partant sur sa vocation apostolique mondiale<sup>15</sup>. L'étude du financement de la mission du Japon nécessite d'examiner les interactions entre le local et le supra-local : les jésuites sont contraints de recourir à la fois à des investissements en Asie et aux dons de la papauté et de la Couronne espagnole, tout en cherchant à s'émanciper de la tutelle encombrante de Goa. Les comptes mettent en lumière aussi bien le développement des liens que des ruptures entre l'Europe et le Japon, et ils soulignent l'importance du local qui prend le relais du global lorsque ces circuits s'avèrent défaillants. En somme, les comptes posent la question de la gouvernance d'un ordre dispersé dans le monde et montrent la nécessité de faire comprendre en Europe les choix des jésuites au Japon pour trouver un équilibre financier.

### **DES COMPTES AU SERVICE DE LA MISSION DU JAPON : FAIRE COMPRENDRE EN EUROPE LES PARTICULARITÉS DU TERRAIN**

#### *Les comptes de la Compagnie de Jésus au Japon : une source particulière*

Le visiteur des Indes orientales, Alessandro Valignano, manifeste une préoccupation constante de faire comprendre les particularités du terrain japonais aux autorités jésuites en Europe. Il promeut la stratégie de l'accommodation du christianisme aux conditions culturelles et sociales locales, afin de faciliter l'acceptation de la nouvelle religion par un peuple non soumis aux Ibériques et jugé particulièrement intelligent<sup>16</sup>. Valignano se montre un défenseur acharné de la mission japonaise, la plus prometteuse en Asie à ses yeux. Son plan de développement du christianisme au Japon prévoit de s'appuyer principalement sur les Japonais eux-mêmes, destinés à prendre en charge, à terme, l'œuvre d'évangélisation, ce qui est tout à fait exceptionnel, notamment par rapport à l'Amérique : le visiteur décide d'ouvrir des établissements scolaires afin de former le futur clergé indigène, projet qui se concrétise au début du XVII<sup>e</sup> siècle avec l'ordination de quatorze prêtres japonais. Si sa mission en tant que visiteur est d'apporter des remèdes spirituels aux jésuites, Valignano se préoccupe également des questions matérielles. C'est cette attention accordée au temporel qui explique la rédaction de comptes pour la mission du Japon, fait nouveau dans la gestion de cette dernière<sup>17</sup>. En effet, il n'existe pas de telles sources antérieurement au premier séjour de Valignano au pays du Soleil

15. Sabina PAVONE, *I Gesuiti: dalle origini alla soppressione, 1540-1773*, Rome et Bari, Laterza, 2004, p. 34.

16. Sur la politique d'accommodation au Japon : Hélène VU THANH, *Devenir japonais. La mission jésuite au Japon (1549-1614)*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2016. Cette politique n'est pas propre au Japon, elle est également mise en œuvre en Inde : Ines G. ŽUPANOV, *Disputed Mission: Jesuit Experiments and Brahmanical Knowledge in Seventeenth-Century India*, New Delhi, Oxford University Press, 1999.

17. Helena RODRIGUES, «Local sources of funding for the Japanese mission», *Bulletin of Portuguese-Japanese Studies*, 7, 2003, p. 115-137.

levant (1579-1582). Cette absence peut s'expliquer par la faiblesse des moyens alloués à la mission du Japon jusqu'à cette date. L'arrivée du visiteur des Indes orientales et ses plans d'extension de la mission modifient la donne.

Valignano évoque avec le général Acquaviva la situation financière de la mission du Japon dès 1580<sup>18</sup>, mais il n'établit des comptes précis qu'en 1582, afin d'accompagner son rapport pour la curie jésuite ; ces comptes ont néanmoins la particularité de ne dresser la liste que des dépenses de la Compagnie de Jésus dans l'archipel nippon<sup>19</sup>. Valignano apporte davantage de précisions au sujet de la situation financière de la mission du Japon en 1586 : les comptes font alors partie d'un document plus général dans lequel le visiteur établit un résumé des dépenses et des recettes de la province d'Inde, dont dépend la mission du Japon<sup>20</sup>. Le troisième document, rédigé entre 1602 et 1605, n'est pas signé de la main de Valignano, contrairement aux deux précédents, mais les informations qu'il donne reprennent largement celles des comptes de 1586<sup>21</sup>. Il fournit également une comptabilité partielle dans la mesure où il ne fait état que des recettes perçues par la Compagnie de Jésus au Japon. Les trois textes ont en commun d'être rédigés à l'attention de l'Europe et, à ce titre, ils ne constituent pas un instrument de gestion interne. Ce sont au contraire des rapports financiers destinés à permettre le contrôle de Rome sur les missions outremer : les comptes de 1582 sont envoyés au général de l'ordre ; ceux de 1586 sont adressés au procureur des missions résidant à Lisbonne, le père Jerónimo Cardoso, et au général<sup>22</sup> ; enfin, le texte du début du XVII<sup>e</sup> siècle est probablement présenté au pape ou à un éventuel bienfaiteur de la mission du Japon<sup>23</sup>. La production de ces documents procède donc d'une volonté de la Compagnie de rationaliser les finances de la province d'Inde en général, et de la mission du Japon en particulier.

Mais ces pièces comptables ont également des implications politico-religieuses dans la mesure où elles visent à proposer aux autorités romaines et ibériques une stratégie d'évangélisation à l'échelle de l'Asie. Les comptes ont autant vocation à dresser un état des lieux au pays du Soleil levant qu'à suggérer,

18. « Sumario de las cosas que pertenecen a la provincia de a India oriental y al gobierno della compuesto por el P<sup>e</sup> Alexandro Valignano, visitador della, y dirigido a nuestro Padre General Everardo Mercuriano en el año 1580 », in Joseph WICKI (éd.), *Documenta Indica XIII (1583-1585)*, Rome, Institutum Historicum Societatis Iesu, 1975 (désormais *DI XIII*), p. 134-319.

19. Josef Franz SCHÜTTE (éd.), *Monumenta historica Japoniae I: Textus catalogorum Japoniae aliaeque de personis dominibusque Societatis Iesu in Japonia, informationes et relationes 1549-1654* (désormais *MHJ 1*), Rome, Institutum Historicum Societatis Iesu, 1975, p. 142-145. L'original se trouve à Rome, à l'Archivum Romanum Societatis Iesu (désormais ARSI), *Japsin* 49, f<sup>o</sup> 319v-321.

20. J. WICKI (éd.), *Documenta Indica XIV (1585-1588)*, Rome, Institutum Historicum Societatis Iesu, 1979 (désormais *DI XIV*), p. 463 sq.

21. *MHJ 1*, p. 344-345.

22. Le procureur des missions est chargé de défendre les intérêts économiques et financiers des missions en Inde, au Japon et au Brésil. Il a également pour tâche de recruter des jésuites envoyés outremer et il travaille étroitement avec le *procurator da corte* qui réside auprès du roi. À ce sujet : D. ALDEN, *The Making...*, *op. cit.*, p. 298-305.

23. *MHJ 1*, p. 343.

en creux, des mesures pour la répartition des fonds entre les terres de mission asiatiques. Les bouleversements du contexte mondial et local éclairent leur raison d'être : l'union des deux Couronnes ibériques à partir de 1580 a pour conséquence de faire passer l'empire portugais sous domination espagnole, même si les affaires des deux empires continuent d'être gérées séparément. Il faut à présent intéresser le souverain espagnol aux affaires asiatiques, dont il est relativement peu familier, tandis que la monarchie catholique se trouve confrontée à la nécessité de soutenir financièrement l'effort d'évangélisation aussi bien en Orient qu'en Amérique. Valignano doit donc convaincre les autorités européennes d'investir dans l'évangélisation du Japon, une terre qu'ils ne contrôlent pas et qu'ils n'ont ni les moyens ni l'intention de soumettre.

*Le difficile équilibre budgétaire :  
des dépenses à l'image des particularités du terrain missionnaire*

Le visiteur souligne l'ampleur des dépenses faites au Japon et prend le soin d'en présenter le décompte par natures. Les comptes de 1582 et 1586 reflètent la réorganisation spatiale de la mission, entreprise par Valignano lors de son premier séjour. Le visiteur divise alors le pays en trois zones de mission : le Shimo (nord-ouest du Kyūshū), où se concentrent la majorité des chrétiens et les principaux seigneurs convertis au christianisme, le Bungo (nord-est du Kyūshū) alors dominé par le *daimyō* Ōtomo Yoshishige<sup>24</sup>, et la région de la capitale, Miyako (actuelle Kyōto)<sup>25</sup>. Les documents comptables de 1582 et 1586 reprennent ces divisions administratives et établissent le montant des dépenses par établissement (séminaire, collège, résidence). Ils précisent également qu'une somme est allouée au supérieur de chaque région ainsi qu'au supérieur universel du Japon afin de couvrir leurs nombreux frais de déplacement pour rendre visite aux convertis dans tout le pays : en dehors de Nagasaki et de ses alentours, entièrement christianisés, la chrétienté japonaise est en effet composée de petites communautés dispersées, ne comptant parfois que les membres d'une même famille. Les comptes de 1586 apportent cependant une précision supplémentaire : d'une part, ils détaillent le nombre de personnes et d'églises à charge par établissement ; d'autre part, ils précisent le montant des dépenses faites hors du Japon, principalement en Inde, où les jésuites sont contraints de s'approvisionner en livres, vins ou objets liturgiques. Ainsi, si les dépenses courantes sont majoritairement effectuées au Japon, une partie non négligeable (19% du total) a lieu en-dehors du pays, reflétant la dépendance de la mission du Japon vis-à-vis du centre de la puissance portugaise en Asie et l'obligation de confier une partie de ses intérêts à des intermédiaires. Cette situation n'est pas unique : la mission d'Inde réalise elle-même une partie de ses dépenses en Europe. Mais, dans le cas du Japon, on peut parler d'une double

24. Celui-ci se convertit au christianisme et prend le nom de Dom Francisco en 1582.

25. A. VALIGNANO, *Les jésuites...*, op. cit., p. 90-91.

dépendance en raison de l'éloignement du pays par rapport aux centres de décision européens et asiatiques.

À ces paiements ordinaires s'ajoutent de nombreuses dépenses extraordinaires d'après les comptes de 1586. En raison de l'instabilité politique du pays, établissements et églises sont régulièrement démolis et doivent être reconstruits, sans compter la nécessité de venir en aide aux victimes des conflits et aux pauvres<sup>26</sup>. Des investissements sont également nécessaires, afin de faire face à la progression constante du christianisme au Japon, matérialisée par la construction de nouveaux sanctuaires. Le manque d'évaluation précise de ces dépenses extraordinaires et l'absence de séparation parmi elles entre l'investissement et le reste soulignent la difficulté à prévoir le développement d'une mission à la merci d'une géopolitique locale très instable. L'insistance sur le volume des dépenses faites au Japon permet au visiteur de souligner la nécessité de procurer un capital suffisant à cette mission. Or, les autorités ibériques et romaines peuvent être tentées de reporter l'effort financier de l'évangélisation sur les convertis, d'autant que le pays n'est pas soumis à une puissance européenne.

#### *Le refus d'un appui financier local*

La décision de solliciter les ressources financières européennes ou indiennes, plutôt que locales, semble contredire le modèle d'évangélisation promu par Valignano, qui recommande une prise en charge de la mission par les Japonais. Comment expliquer ce paradoxe, d'autant que le choix de s'appuyer sur les ressources internes à la mission aurait permis de collecter rapidement et directement les fonds ? En effet, outre les périls inhérents à la navigation sur de longues distances, les attaques des Hollandais ou des Anglais dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle compliquent encore l'acheminement des fonds. Le visiteur des Indes orientales cherche pourtant à démontrer aux autorités romaines que les Japonais ne peuvent subvenir aux besoins de la Compagnie de Jésus, car la situation au pays du Soleil levant est très différente de celle de l'Inde, où les Portugais disposent d'implantations plus solides. Or, les comptes des missions indienne et japonaise sont réalisés en même temps : les autorités européennes, éloignées de la réalité des terrains missionnaires, peuvent être enclines à proposer une même solution de financement pour toutes les missions en Asie. En effet, les ressources propres de la mission indienne paraissent à la fois confortables et diversifiées dans les comptes de 1586 : bien que le roi demeure le plus gros contributeur, par le biais d'aumônes ou de rentes données aux collèges jésuites, les laïcs ne sont pas en reste et participent à la fondation d'établissements scolaires grâce à des legs ou des donations<sup>27</sup>. Par ailleurs, la nature des financements est

26. *MHJ* 1, p. 196-198.

27. Cette participation financière des laïcs à l'effort d'évangélisation se retrouve également en Amérique : A. MALDAVSKY, « De l'*encomendero* au marchand : charité et évangélisation dans le Pérou colonial, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles », *Cahiers des Amériques latines* (cal.revues.org), 67, 2012, p. 75-87.

particulière puisque le roi transfère régulièrement les rentes des anciennes pagodes de la région de Goa. La Compagnie de Jésus se retrouve donc à la tête d'un patrimoine foncier en Inde qui, sans être son unique source de revenus, contribue de manière significative à la survie de la mission<sup>28</sup>.

À l'inverse, les comptes de la mission du Japon ne mentionnent jamais la possession de terres. S'il est évident que cette solution ne saurait être mise en œuvre de manière uniforme dans l'archipel, notamment dans les régions non converties au christianisme, Valignano entend démontrer qu'elle ne peut pas non plus s'appliquer sur les terres des seigneurs chrétiens du Kyûshû en raison des particularités sociales et politiques du terrain. Le visiteur met en avant la pauvreté du pays, les dépenses que les *daimyô* chrétiens sont contraints d'engager du fait des guerres incessantes. En outre, ces derniers sont souvent de rang peu élevé, ce qui se traduit par des revenus modestes<sup>29</sup>. Par ailleurs, la Compagnie de Jésus ne peut se reposer sur un abondant patrimoine foncier au Japon, à la différence de l'Inde, même si quelques terres sont concédées par les *daimyô* chrétiens d'Ômura et d'Arima. Ces contributions demeurent limitées dans l'espace, à la région la plus christianisée du pays (autour de Nagasaki), et dans le temps, puisque les rentes tirées de l'exploitation des terres ne suffisent à l'entretien des jésuites que pour quelques années<sup>30</sup>. L'absence de grandes propriétés foncières s'explique par la crainte des missionnaires d'être assimilés à des envahisseurs au Japon. L'unification du Japon sous la conduite d'un seul maître dans les années 1580 vient de surcroît miner l'éventualité d'une acquisition de terres : Hideyoshi affirme sa mainmise sur le territoire en soulignant que les terres, même données aux vassaux, appartiennent en dernière instance à l'État<sup>31</sup>. Cette déclaration figure d'ailleurs dans l'édit de 1587, premier acte officiel de persécution des chrétiens qui exclut définitivement l'achat de terres par la Compagnie de Jésus.

Cependant, les comptes ne mentionnent pas les dons des chrétiens japonais, en nature ou en argent, qui apparaissent dans les lettres ou les chroniques. Les chrétiens, et particulièrement les membres des confréries, fournissent de nombreuses aumônes à distribuer aux pauvres, ce qui permet d'alléger la charge financière de la mission<sup>32</sup>. Les convertis les plus riches font également

28. Sur l'administration des territoires en Inde au niveau local par les Portugais : Ângela Barreto XAVIER, I. G. ŽUPANOV, *Catholic Orientalism. Portuguese Empire, Indian Knowledge (16<sup>th</sup>-18<sup>th</sup> centuries)*, New Delhi, Oxford University Press, 2015, p. 67-68.

29. A. VALIGNANO, *Les jésuites...*, *op. cit.*, p. 229-232.

30. ARSI, *Japsin* 23, f° 5v-6: « Catalogo dos fundadores dos collegios e residencias da Provincia de Jappao e dos bemfeitores da mesma Provincia ».

31. John Whitney HALL (éd.), *The Cambridge History of Japan*, vol. 4: *Early Modern Japan*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, p. 103.

32. Sur le fonctionnement des confréries au Japon : João Paulo Oliveira e COSTA, « The Misericórdias among Japanese Christian communities in the 16<sup>th</sup> and 17<sup>th</sup> centuries », *Bulletin of Portuguese-Japanese Studies*, 5, 2002, p. 67-79.

des donations à la Compagnie dans leur testament<sup>33</sup>. Les seigneurs chrétiens fournissent eux aussi des rentes aux jésuites : celui de Shimabara fait don des loyers de soixante-dix tenanciers d'une terre afin de financer la construction de l'église locale<sup>34</sup>. Enfin, la donation la plus importante reste sans conteste celle du *daimyô* d'Ômura, Ômura Sumitada, qui fait don aux jésuites des droits payés par les navires accostant dans le port de Nagasaki en 1580<sup>35</sup>. Le recours aux rentes et donations de la noblesse pour financer l'ordre n'est pas un fait nouveau : on le retrouve aussi bien en Amérique qu'en Europe<sup>36</sup>. L'investissement dans le sacré permet l'exaltation du lignage tout en participant de l'affirmation d'une société chrétienne, telle qu'elle est en train d'être implantée dans les nouvelles terres évangélisées<sup>37</sup> : il est ainsi un moyen pour les donateurs de conforter la pratique du catholicisme sur leurs terres, à l'instar de ce qu'Ariane Boltanski a pu observer pour la région de Nevers au temps des guerres de religion<sup>38</sup>. Dans le cas du Japon, les donations sont une façon pour les *daimyô* convertis d'affirmer leur soutien aux représentants de la nouvelle religion et leur souhait de voir leur fief se convertir entièrement, dans un pays qui reste bouddhiste dans sa grande majorité.

S'il est impossible d'intégrer les dons en nature dans le bilan financier de la mission du Japon, en revanche il est surprenant que les dons sous forme de rentes prises sur des terres ne soient pas retracés, à l'exception de la donation d'Ômura Sumitada qui apparaît dans les comptes de 1602<sup>39</sup>. Il ne s'agit pas d'une erreur ou d'une omission volontaire de la part de Valignano, mais d'une conséquence de la nature et de la durée de la rente. En effet, certaines ne sont *de facto* jamais perçues en raison des guerres entre *daimyô* qui voient régulièrement une terre donnée par un seigneur passer sous la domination d'un nouveau maître hostile au christianisme<sup>40</sup>. D'autres rentes allouées par les *daimyô* chrétiens ne le sont que pour un temps limité et pour un projet déterminé, comme la construction d'une église : elles ne sont pas cédées de manière perpétuelle

33. Lettre de Luís Fróis, Nagasaki, 1<sup>er</sup> octobre 1585, citée par H. RODRIGUES, «Local sources...», art. cit., p. 135.

34. Luis FRÓIS, *Historia de Japam*, éd. J. WICKI, vol. 1 (1549-1564), Lisbonne, Biblioteca nacional de Lisboa, 1976, p. 315.

35. Ômura Sumitada est le premier *daimyô* à se convertir au christianisme en 1563, prenant le nom de Dom Bartolomeu.

36. A. MALDAVSKY, «Les *encomenderos* et l'évangélisation des Indiens dans le Pérou colonial. "Noblesse", charité et propagation de la foi au XVI<sup>e</sup> siècle», in Ariane BOLTANSKI, Franck MERCIER (éd.), *Le salut par les armes. Noblesse et défense de l'orthodoxie, XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 239-250, p. 247.

37. Anne-Valérie SOLIGNAT, «Les fondations pieuses de la noblesse auvergnate à la Renaissance. Entre exaltation du pouvoir seigneurial et charge financière pour les vivants», *Histoire et mesure*, 27-1, 2012, p. 133-160.

38. A. BOLTANSKI, «Des fondations pieuses de nobles français dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Défense de l'orthodoxie et territoire», in EAD., F. MERCIER (éd.), *Le salut par les armes...*, *op. cit.*, p. 251-264, p. 261.

39. La donation semble avoir été oubliée dans les comptes de 1586.

40. C'est notamment le cas de toutes les terres données par le *daimyô* du Bungo, reprises et redistribuées par Hideyoshi après 1587 : ARSI, *Japsin* 23, f<sup>o</sup> 5v.

à la Compagnie de Jésus. À l'inverse, la donation de Nagasaki ne comporte pas de limitation de durée et les jésuites disposent librement de ses revenus : il s'agit d'une contribution générale de la part du seigneur, au moment où cette ville devient l'unique port où accostent les marchands portugais et le centre de la chrétienté japonaise. En construisant l'image d'une mission fragile sur le plan financier, Valignano amène les destinataires européens à conclure que des financements externes sont essentiels pour subvenir aux besoins des jésuites.

### **ASSURER LA PÉRENNITÉ DE L'ŒUVRE D'ÉVANGÉLISATION : TROUVER DES SOURCES DE REVENUS POUR LA MISSION DU JAPON**

#### *L'impossible financement par le patronage*

Le projet de Valignano prévoit de s'appuyer en priorité sur le patronage, dans la lignée de ce qui est fait dans les autres terres de mission en Asie et en Amérique. Il s'agit ici essentiellement des financements accordés par la Couronne, et non de dons par de riches laïcs européens intéressés à la cause des missions, comme c'est le cas par exemple en Nouvelle-France<sup>41</sup>. Ainsi, la liste des fondateurs et bienfaiteurs de la mission nipponne ne mentionne que quelques laïcs ayant laissé des biens à la Compagnie de Jésus au Japon, et il s'agit principalement de personnes résidant en Asie, à l'image de Duarte Antonio Portuguez de Algarve qui, après un séjour à Manille, se rend au Japon où il lègue aux jésuites 8 000 *taïs*<sup>42</sup>. Malgré les efforts de Valignano pour promouvoir la mission du Japon en Europe (et notamment l'ambassade de quatre jeunes seigneurs japonais convertis entre 1582 et 1590), la contribution des laïcs européens paraît réduite et très ponctuelle, ce qui explique qu'elle soit absente des comptes<sup>43</sup>. La Compagnie de Jésus au Japon est donc contrainte de se reposer uniquement sur le patronage royal.

Contrepartie à la liberté de conquête territoriale, celui-ci est un ensemble de droits et de devoirs que doit assumer le souverain<sup>44</sup> : il a à charge de payer pour la construction des églises, de maintenir les structures ecclésiastiques et de financer les missions auprès des païens. En échange, il reçoit d'importants privilèges, comme le droit de proposer les évêques ou de percevoir la dîme. En tant que territoire situé dans la zone d'influence portugaise depuis le traité de Tordesillas (1494), le Japon doit être évangélisé par des religieux dont l'action

41. Dominique DESLANDRES, *Croire et faire croire : les missions françaises au XVII<sup>e</sup> siècle (1600-1650)*, Paris, Fayard, 2003, p. 390-391.

42. ARSI, *Japsin* 23, f<sup>o</sup> 5v.

43. L'ambassade est en partie financée sur place par des bienfaiteurs, mais elle ne permet pas de pérenniser ces dons pour la mission.

44. C. DE CASTELNAU-L'ESTOILE, « Une Église aux dimensions du monde : expansion du catholicisme et ecclésiologie à l'époque moderne », in Patrick ARABEYRE, Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET (éd.), *Les clercs et les princes : doctrines et pratiques de l'autorité ecclésiastique à l'époque moderne*, Paris, École des Chartes, 2013, p. 323-340.

est financée par la Couronne lusitanienne. La première donation a lieu en 1554 sous João III qui offre une rente de 500 *cruzados* prélevée chaque année sur les revenus de la douane de Malacca. En 1574, le roi Sebastião augmente le montant qui passe à 1 000 *cruzados*<sup>45</sup>. Le Cardinal Henrique en 1580, puis Philippe II en 1585, effectuent également des donations, assignées sur les revenus des domaines indiens<sup>46</sup>. Ces dons sont qualifiés de rentes dans les comptes, dans la mesure où il s'agit de donations régulières, mais elles ne sont pas toutes attribuées à titre perpétuel : seule celle de Sebastião a été donnée sans limitation de durée, tandis que celles d'Henrique et de Philippe l'ont été pour une période de cinq ans<sup>47</sup>.

La volonté de s'appuyer sur le système du patronage pour financer la mission du Japon se révèle cependant irréaliste. Le visiteur souligne deux difficultés dans le recouvrement des rentes royales : d'une part, à partir de l'union des deux Couronnes en 1580, toute demande de financement pour les terres outremer dépendant du Portugal doit être visée par Madrid, ce qui a pour conséquence de retarder la prise de décision sur l'attribution de subsides à la mission du Japon<sup>48</sup>. D'autre part, le versement des diverses rentes s'effectue uniquement en Inde, dans la mesure où les sommes sont prélevées sur la douane de Malacca ou des terres dans le sous-continent. Ce choix ne facilite pas le paiement des revenus à la Compagnie au Japon, car la gestion des finances royales est souvent chaotique et les administrateurs de l'empire portugais d'Asie se préoccupent davantage de leur enrichissement personnel que du versement des dons promis par le roi. Valignano, dans une lettre au général Acquaviva datée de 1583, souligne ainsi que les rentes prélevées sur la douane de Malacca n'ont pas été transmises à la mission japonaise depuis neuf ans<sup>49</sup>. Enfin, le montant des dons royaux s'avère en tout état de cause nettement insuffisant par rapport aux besoins de la mission : les comptes de 1586 font état du versement total de 1 144 000 *reis* par la Couronne, en additionnant les trois donations successives, bien loin du montant des dépenses ordinaires, estimées par Valignano à 5 594 000 *reis*. Quant au document de 1602, il souligne que les dons royaux sont amputés de 30 % de leur valeur en raison des variations du taux de change<sup>50</sup>. La Compagnie de Jésus est donc contrainte de recourir aux libéralités du pape pour compléter celles du roi.

Au début des années 1580, le pape Grégoire XIII offre une contribution de 4 000 *cruzados*. La donation est confirmée l'année suivante par son successeur, Sixte V, qui porte le montant à 6 000 *cruzados*<sup>51</sup>. Les dons de la papauté s'élèvent

45. Comptes de 1586, in *MHJ* 1, p. 187.

46. *MHJ* 1, p. 198-199.

47. *Ibidem*. La donation de Dom Sebastião est qualifiée de « perpétuelle » par Valignano : lettre de Valignano à Manuel Rodrigues, écrite de Goa le 27 novembre 1587, in *DI XIV*, p. 663.

48. Lettre de Valignano à Acquaviva, Cochin, 20 décembre 1586, in *DI XIV*, p. 532.

49. D. ALDEN, *The Making...*, *op. cit.*, p. 327.

50. *MHJ* 1, p. 344.

51. Comptes de 1586, in *MHJ* 1, p. 189.

donc à 2 400 000 *reis*<sup>52</sup>, soit une somme plus importante que celle versée par la Couronne, mais qui n'est toujours pas à la hauteur des besoins de la Compagnie de Jésus au Japon. Par ailleurs, le versement des donations pontificales s'avère également irrégulier. Outre la difficulté à obtenir l'argent en Europe (les dons du pape sont prélevés sur des évêchés en Espagne<sup>53</sup>), leur acheminement jusqu'au Japon est périlleux<sup>54</sup>. La responsabilité de la collecte et du transport des fonds est confiée au procureur de la mission indienne qui réside à Lisbonne<sup>55</sup>. Il a à sa charge l'ensemble des terres relevant de l'Assistance du Portugal, du Brésil à l'Asie<sup>56</sup>. Le premier à occuper le poste est Alexandre Vallareggio qui a œuvré en Inde et au Japon. Mais ce choix, approuvé au départ par Valignano, se révèle désastreux en raison du tempérament et des ennuis de santé de Vallareggio. Ses successeurs ne trouvent pas davantage grâce aux yeux du visiteur ou des missionnaires en Inde qui accusent régulièrement le procureur des missions de mal gérer les finances de la province<sup>57</sup>. Ce dernier devait être la pièce maîtresse dans la constitution d'un circuit financier plus fiable entre l'Europe et les missions outremer; force est de constater qu'il se situe plutôt au centre d'un faisceau de critiques qui accentuent le ressentiment entre les deux parties.

Cette méfiance à l'encontre du procureur des missions explique probablement la longue liste de recommandations que Valignano lui adresse en 1587. Il lui demande de répartir la somme globale attribuée à la mission japonaise dans plusieurs caisses en indiquant précisément le montant contenu dans chacune d'entre elles. Elles doivent être scellées et confiées à des personnes de confiance ou à des jésuites lorsque ces derniers embarquent pour les Indes. Le visiteur ajoute que l'argent ne doit en aucun cas être versé au moyen de lettres de change en Inde, car l'expérience prouve que la mission du Japon ne touche alors jamais les fonds qui lui sont destinés<sup>58</sup>. Ces diverses précautions n'empêchent pas de fréquents défauts d'acheminement des donations papales et les comptes de 1602-1605 soulignent que la mission du Japon n'a pas touché les sommes promises depuis plusieurs années<sup>59</sup>.

52. 1 ducat = 1 *crúzado* = 400 *reis*; 1 *pardau* = 300 *reis*. Ces correspondances sont établies par J. P. Oliveira e COSTA, «O cristianismo no Japão e o episcopado de D. Luis Cerqueira», thèse, Universidade Nova de Lisboa, 1998, p. 102.

53. Lettres de Valignano à Acquaviva, écrites de Goa le 12 décembre 1583 et le 17 décembre 1585, in *DI XIII*, p. 406-407 et in *DI XIV*, p. 95.

54. Acquaviva écrit à un successeur de Sixte V (la lettre n'est pas datée, mais elle est probablement rédigée au début des années 1590) pour réclamer l'argent promis par la papauté et qui n'a pas été versé à la mission du Japon: ARSI, *Japsin* 24, f° 17; Innocent XI ordonne en 1591 le paiement des sommes dues à cette dernière: *ibidem*, f° 20.

55. Francisco Figueira DE FARIA, «The functions of procurator in the Society of Jesus. Luís de Almeida, procurator?», *Bulletin of Portuguese-Japanese Studies*, 15, 2007, p. 29-46, p. 35.

56. Un second procurateur des missions pour l'assistance du Portugal est créé en 1604, ayant à sa charge le Brésil: D. ALDEN, *The Making...*, *op. cit.*, p. 301.

57. *Ibidem*, p. 300.

58. Instructions de Valignano pour le procureur au Portugal, écrites de Goa le 7 décembre 1587, *ibidem*, p. 757-758.

59. *MHJ* 1, p. 345.

### *Le recours à l'autofinancement*

Ces difficultés conduisent la Compagnie de Jésus à recourir à l'autofinancement, c'est-à-dire à trouver des ressources propres. En cela, la mission du Japon n'est pas une exception : celle du Brésil recourt également à une forme d'autofinancement par son engagement dans la production sucrière<sup>60</sup>. Dans le cas du Japon, les fonds proviennent en partie de rentes prélevées sur des terres possédées par la Compagnie en Inde, à Caranjá, Ponvém, Condotim ou encore Mulgão<sup>61</sup> : cette pratique d'acquisition de terres pour financer l'entreprise missionnaire remonte à la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, lorsque Dom Sebastião et Dom Henrique reconnaissent la nécessité d'assurer à la Compagnie des revenus réguliers. La Couronne elle-même contribue de manière importante à doter les jésuites de terres au Portugal<sup>62</sup>. Mais cette solution génère des revenus limités, ce qui explique le recours à une autre source d'autofinancement : la participation des jésuites au commerce portugais entre Nagasaki et Macao.

Cette pratique est attestée dès les débuts de la mission. Lors de son entrée dans la Compagnie de Jésus en 1556, le médecin Luís de Almeida lègue sa fortune (4 000 ducats) à l'ordre qui l'investit immédiatement dans le commerce de la soie afin de procurer des dividendes annuels à la mission japonaise<sup>63</sup>. C'est sous l'impulsion de Valignano que l'engagement des jésuites dans le négoce prend ensuite de l'ampleur et se systématisé : le visiteur, soucieux de dégager des revenus réguliers, lie contractuellement la Compagnie aux marchands portugais. Le navire de Macao transporte chaque année 1 600 *piculs* de soie : chaque marchand apporte une contribution au navire et reçoit une somme sur les ventes de soie à Nagasaki au *pro rata* de ce qu'il a investi. Le sénat de Macao autorise les jésuites à investir 50 *piculs* de soie annuellement<sup>64</sup>. Les termes de l'accord sont très favorables aux missionnaires car il est prévu que, si toute la soie des Portugais n'est pas vendue, celle des jésuites sera toujours considérée comme l'étant entièrement. Les religieux tirent de cet investissement des profits significatifs :

« En effet, pour soutenir toute cette entreprise, nous ne disposons jusqu'à présent que du commerce du navire de Chine, sur lequel les Pères habituellement importent dix ou douze mille ducats de soie, en liaison avec les marchands des ports de Chine; ils vendent tous ensemble. Les revenus que les Pères en retirent sont chaque année de cinq à six mille ducats »<sup>65</sup>.

60. C. DE CASTELNAU-L'ESTOILE, Carlos Alberto de Moura Ribeiro ZERON, « Une mission glorieuse et profitable ». Réforme missionnaire et économie sucrière dans la province jésuite du Brésil au début du XVII<sup>e</sup> siècle », *Revue de synthèse*, 120-2, 1999, p. 335-358.

61. Comptes de 1586, in *MHJ* 1, p. 187-188.

62. D. ALDEN, *The Making...*, *op. cit.*, p. 377 et 381-382.

63. ARSI, *Japsin* 23, f<sup>o</sup> 5v.

64. Valignano détaille le fonctionnement de ce commerce dans le « Sumario... », écrit pour le général Mercurian en août 1580, *doc. cit.*, in *DI XIII*, p. 223. Un *picul* est l'équivalent de 60 kg : Charles Ralph BOXER, *Portuguese Merchants and Missionaries in Feudal Japan, 1543-1640* [1929-1984], Londres, Variorum reprints, 1986 ; Michael COOPER, « The mechanics of the Macao-Nagasaki silk trade », *Monumenta Nipponica*, 27-4, 1972, p. 423-433.

65. A. VALIGNANO, *Les jésuites...*, *op. cit.*, p. 227.

Cette solution ne résout pas pour autant les difficultés de la Compagnie de Jésus au Japon, car elle présente plusieurs inconvénients. Elle n'est notamment pas sans risque : pendant son premier séjour au Japon, le visiteur souligne que la perte de ces rentes s'est produite deux fois pour un préjudice total de 3 000 ducats<sup>66</sup>. Valignano ajoute que les revenus procurés par ce commerce ne peuvent aller en augmentant, à la différence des dépenses de la mission, car la quantité de soie vendue au profit des jésuites est proportionnelle à celle amenée par les marchands portugais. Toute augmentation de la quantité de soie transportée au bénéfice de la Compagnie de Jésus ne peut que signifier parallèlement une diminution de celle des marchands, ce que ces derniers ne sont pas disposés à accepter. L'autre difficulté réside dans la nécessité de posséder des fonds suffisants pour investir dans ce commerce : à son arrivée au Japon en 1579, Valignano estime le capital de la mission japonaise à 30 000 ducats. Mais 6 000 ducats sont perdus à cause du manque à gagner dans le commerce de la soie, tandis que 4 000 ducats ont été dépensés pour la construction des églises et des résidences. Le capital de la mission du Japon ne s'élève donc plus qu'à 20 000 ducats à son départ en 1582. Cette année-là, le navire de Macao s'échoue sur une île et sa cargaison est perdue. Il en résulte, d'après les calculs du visiteur, la perte de 8 000 ducats investis par les jésuites du Japon dans l'opération, sans compter les 4 000 ducats de profits attendus de la revente de la soie à Nagasaki. Parallèlement, Valignano estime que les dépenses ordinaires de la Compagnie au Japon s'élèvent à 8 000 ducats. Il en résulte que cette dernière voit son capital initial de 20 000 ducats fondre dramatiquement, au point que les jésuites du Japon ne sont plus en mesure d'investir dans le prochain navire de Macao tout en assumant les frais de fonctionnement de la mission. Le visiteur est contraint de négocier avec des marchands en Inde pour réunir 6 000 ducats, investis dans le commerce de la soie entre la Chine et le Japon, sans compter l'envoi de 3 000 ducats depuis Malacca. Les comptes ne font jamais état de ces questions, ils se contentent de souligner les profits générés et les sommes que les jésuites peuvent escompter de la revente de la soie à Nagasaki, ne donnant qu'une vision partielle de l'investissement de la Compagnie de Jésus dans ce commerce. Le recours à l'autofinancement est un pis-aller pragmatique, mais qui ne suffit pas à assurer l'équilibre des comptes au tournant du XVII<sup>e</sup> siècle.

#### *Une mission en crise financière au début du XVII<sup>e</sup> siècle*

La comparaison entre les comptes de 1586 et ceux de 1602-1605 révèle que la mission du Japon connaît de graves difficultés financières au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>67</sup>. Le document de 1586 fait état de revenus à hauteur de 5 672 000 *reis* pour des dépenses ordinaires évaluées à 5 594 000 *reis*, sans

66. *Ibidem*, p. 236.

67. J. P. Oliveira e COSTA, «A crise financeira da missão jesuítica do Japão no início do século XVII», in Nuno da Silva GONÇALVES (éd.), *A companhia de Jesus e a missão no Oriente. Actas do*

compter les nombreuses dépenses extraordinaires. La situation ne fait qu'empirer, comme le montrent les comptes de 1602 qui établissent une double comptabilité, entre les fonds normalement alloués à la mission du Japon et ceux qui sont effectivement perçus. Le rédacteur du document précise que les subsides fournis par le pape ne sont pas arrivés au Japon<sup>68</sup>, tandis que les revenus générés par le port de Nagasaki ne rentrent plus dans les caisses des jésuites depuis 1587, date à laquelle Hideyoshi a pris le contrôle de la ville et du port. Les revenus de la mission du Japon sont donc passés à 2 840 000 *reis*, soit une diminution de moitié par rapport aux années 1580. Cette baisse des ressources n'est pas à mettre en relation avec un ralentissement des conversions et de l'activité missionnaire. Au contraire, la chrétienté japonaise est alors en pleine expansion, stimulée par l'arrivée d'un évêque en 1596. Par ailleurs, le rédacteur évalue les besoins de la mission à 12 000 *cruzados* par an, estimant que la Compagnie doit financer 130 personnes, à raison de 18 ducats par personne et par an (soit 2 430 *cruzados*, rien que pour la nourriture et le vêtement). Or, les revenus de la mission ne s'élèvent qu'à 7 100 *cruzados* à cette période : la mission est donc plus ou moins en déficit de 4 900 *cruzados* chaque année.

Afin de remédier à cette situation, Alessandro Valignano demande instamment que de nouvelles rentes soient accordées par le roi ou le pape<sup>69</sup>. Or, la comparaison entre les comptes de 1586 et ceux de 1602-1605 souligne au contraire la place déterminante acquise par l'autofinancement au tournant du XVII<sup>e</sup> siècle. Dès 1586 le commerce de la soie rapporte près de 3 000 *cruzados*, soit davantage que les donations royales, qui s'élèvent à 2 860 *cruzados*<sup>70</sup>. Cette somme reste cependant de moitié inférieure aux donations successives de la papauté (à hauteur de 6 000 *cruzados*) qui demeure le principal bailleur de fonds. Mais, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le commerce de la soie devient la principale source de revenus de la mission.

Il reste néanmoins à justifier de cette délicate situation financière auprès des autorités romaines. Les comptes de 1582 et 1586 font ressortir des dépenses limitées, d'autant que, contrairement à celle de l'Inde<sup>71</sup>, la mission du Japon n'est pas endettée et qu'elle est plus modeste en termes de personnel missionnaire ou

*Colóquio Internacional promovido pela Fundação Oriente et pela revista Brotéria; Lisboa, 21 a 23 de Abril de 1997*, Lisbonne, Fundação Oriente, 2000, p. 235-246.

68. La rente du pape n'est plus versée aux jésuites du Japon depuis 1597. Voir le texte de la consulte de 1602 : ARSI, *Japsin* 54, f<sup>o</sup> 152-154v, 156-159v, 160-163v. Voir la lettre de Valignano au général Acquaviva, écrite de Cochin le 20 décembre 1586, in *DI XIV*, p. 430-431.

69. Voir la lettre de Jerónimo Cardoso, procureur de l'Inde et du Brésil, au général Acquaviva, écrite de Lisbonne le 16 février 1587, in *DI XIV*, p. 607. Les comptes ne font mention d'aucune donation royale autre que celles évoquées précédemment.

70. Précisons cependant que dans le « Sumario » de 1580, Valignano évalue les revenus générés par le commerce de la soie à 6 000 *cruzados*. Les pertes successives de navires au début des années 1580 ont eu un impact sur les finances de la mission du Japon, ce qui explique probablement que ce chiffre soit revu à la baisse en 1586 : « Sumario... », doc. cit., in *DI XIII*, p. 223.

71. Les comptes de 1586 font apparaître 8 210 400 *reis* de dettes pour le seul collège de Goa. Voir aussi la lettre de Valignano à Acquaviva, écrite de Macao le 1<sup>er</sup> janvier 1593, in J. WICKI (éd.), *Documenta Indica XVI (1592-1594)*, Rome, Institutum Historicum Societatis Iesu, 1984 (désormais *DI XVI*), p. 50.

d'établissements à financer. Ce constat permet au visiteur d'insister sur le fait que les demandes de subsides ne sont pas dues à une mauvaise gestion interne des fonds. En réalité, ce sont les dépenses extraordinaires qui pèsent lourd dans le budget de la mission – elles sont mises en relation avec les possibilités d'extension de la chrétienté au Japon et en partie assimilées à des dépenses d'investissement. En définitive, la gestion des fonds apparaît souvent empirique. Valignano effectue avant tout une opération de pointage des recettes, d'évaluation des coûts et de tentative d'équilibrage des comptes pour assurer la pérennité de l'œuvre missionnaire au pays du Soleil levant. Face au refus des autorités européennes d'allouer de nouveaux subsides, les jésuites du Japon se trouvent acculés à trouver d'autres ressources.

### **PRAGMATISME FINANCIER ET AUTONOMISATION DE LA MISSION**

*La recherche de rentes à tout prix :  
un éloignement par rapport aux Constitutions de la Compagnie de Jésus ?*

L'objectif principal du visiteur des Indes orientales est avant tout d'assurer l'ouverture des établissements scolaires, dont dépend son projet de confier aux chrétiens locaux la prise en charge de la mission. Des règles régissent la fondation et le financement de tels établissements, mais il ressort de l'étude des comptes que la mission du Japon s'en écarte sensiblement. En effet, les *Constitutions* de la Compagnie de Jésus prévoient l'obligation de fonder les collèges confiés aux jésuites : des revenus et des biens temporels doivent leur être attribués par le fondateur<sup>72</sup>. Ignace de Loyola en fait même une des conditions pour que la Compagnie accepte de prendre en charge de tels établissements, alors même que la fonction scolaire de l'ordre n'apparaît que dans un second temps, après sa vocation missionnaire. Cette sécurité matérielle des collèges, qui implique une gestion en propre de biens temporels (de terres et de palmeraies dans les cas des collèges de Goa et Salcete en Inde), semble aller à l'encontre du vœu de pauvreté des jésuites, mais elle est présentée comme nécessaire afin de garantir la pérennité de l'œuvre scolaire. À l'inverse, les autres établissements (maisons, résidences ou églises) ne peuvent bénéficier d'aucune rente et vivent uniquement des aumônes et des dons de la population<sup>73</sup>, situation que l'on peut observer dans le cas de la mission indienne : les comptes de 1586 précisent par exemple que la maison de Chaul ou celle située sur la côte de la Pêcherie ne possèdent ni terre ni rente, mais vivent uniquement des aumônes du roi du Portugal ou des chrétiens.

La situation est bien différente dans le cas de la mission du Japon. Les comptes de 1586 font état au contraire de sommes allouées à chaque résidence ou maison : s'il est difficile de parler de rentes à proprement parler, il est évident que

72. Ignace DE LOYOLA, *Écrits*, éd. Maurice GIULANI, Paris et Montréal, Desclée de Brouwer et Bellarmin, 1991, p. 475.

73. *Ibidem*, p. 530.

ces établissements ne vivent pas uniquement des aumônes de la population locale. Par ailleurs, les collèges et les séminaires ne sont pas fondés, ce qui enfreint les règles de la Compagnie de Jésus. Valignano utilise cependant le terme de « fondation » lorsqu'il évoque la répartition des différents revenus au sein de la mission japonaise. Dans une lettre adressée au jésuite Manuel Rodrigues, il affirme :

« En ce qui concerne les collègues et maisons au Japon, il n'y a pas eu d'autres fondations que les mille *cruzados* donnés perpétuellement par le roi Dom Sebastião sur des revenus de la douane de Malacca, que j'ai attribués au collège Saint-Paul-de-Funai, ville du Bungo, ce qu'a confirmé notre Père »<sup>74</sup>.

Et Valignano d'ajouter un peu plus loin que les revenus des terres en Inde ont été octroyés au noviciat d'Usuki, tandis que les loyers issus de la location de maisons à Macao ont été donnés au séminaire d'Arima<sup>75</sup>. Il ne s'agit donc pas de fondations à proprement parler : dans le cas du collège de Funai, les fonds sont des aumônes données par le roi et que Valignano décide d'allouer à cet établissement. Quant au séminaire d'Arima, les revenus attribués appartiennent à la Compagnie de Jésus à Macao, et non à une personne extérieure à l'ordre. Surtout, ces financements ne sont pas sûrs : dans le cas du séminaire d'Arima, la perte du navire de Macao en 1603 menace gravement la continuité de l'œuvre éducatrice au point que les jésuites craignent de devoir fermer l'établissement. Le salut vient du *daimyô* d'Arima qui verse une aumône de 450 *cruzados* pour assurer la subsistance des élèves<sup>76</sup>. Valignano a donc ouvert des établissements scolaires au Japon sans garantie de financement pérenne, ce qui explique la recherche de fondateurs dans une tentative de se conformer a posteriori aux *Constitutions* : le visiteur des Indes orientales demande ainsi que le roi fonde le collège de Miyako en lui assurant une rente perpétuelle<sup>77</sup>.

Cette demande n'est pas réaliste pour le procureur des missions au Portugal, Jerónimo Cardoso<sup>78</sup>. Celui-ci souligne que les jésuites du Japon se plaignent depuis plusieurs années de l'insuffisance des donations royales ou pontificales, sans pour autant prouver la gravité des difficultés financières rencontrées : au contraire, la Compagnie de Jésus au Japon a l'image d'une mission riche suite à sa participation dans le navire de Macao. Aussi suggère-t-il d'attendre un moment favorable avant de présenter une requête au sujet des rentes attribuées à la mission nipponne. Il en est de même pour Philippe II qui demande de plus amples informations sur la situation économique de la Compagnie de Jésus avant de fournir une augmentation des subsides à destination du Japon<sup>79</sup>. Les

74. Lettre de Valignano à Manuel Rodrigues, assistant, Goa, 27 novembre 1587, in *DI XIV*, p. 663.

75. Les maisons ont été données par l'évêque Melchior Carneiro et rapportent 200 *cruzados*.

76. Lettre annuelle de 1603, Biblioteca da Ajuda (désormais BA), Lisbonne, *Jesuitas na Ásia*, 49-IV-59, f° 123.

77. Lettre de Valignano à Acquaviva, écrite de Cochon le 12 décembre 1584, in *DI XIII*, p. 579.

78. Lettre de Jerónimo Cardoso à Acquaviva, Lisbonne, 16 février 1587, in *DI XIV*, p. 607.

79. Lettre de Philippe II à Duarte de Meneses, vice-roi des Indes, Lisbonne, 22 février 1589, in J. WICKI (éd.), *Documenta Indica XV (1588-1592)*, Rome, Institutum Historicum Societatis Iesu, 1981, p. 268.

lettres de Jerónimo Cardoso et du roi soulignent le décalage existant entre l'Europe et les terres de mission sur la question financière : pour eux, les comptes montrent une mission japonaise à l'équilibre financier fragile, mais qui assure sa survie sans trop d'encombre. Or aux yeux de Valignano ce qui est en jeu, au-delà de la subsistance quotidienne des missionnaires, ce sont les possibilités de développement de la chrétienté japonaise<sup>80</sup>. Aux grands projets du visiteur des Indes orientales s'oppose une vision plus réduite des objectifs missionnaires de la part du roi, qui doit soutenir l'effort d'évangélisation en Asie et en Amérique.

### *Poursuivre à tout prix l'évangélisation : conversion et autofinancement*

En l'absence de financements suffisants en provenance d'Europe, la Compagnie de Jésus au Japon continue d'investir largement dans le navire de Macao. Cette situation ne va pas sans susciter de nombreux remous, à l'intérieur de la Compagnie au Japon, mais également avec Rome, car elle pose le problème de la participation des missionnaires à des activités lucratives, ce qui est contraire aux *Constitutions*. Plus largement, elle vient nourrir le débat qui agite alors la Compagnie sur la question de la pauvreté et du rapport de l'ordre à l'argent<sup>81</sup>. Valignano se heurte ainsi à la désapprobation de Francisco Cabral, supérieur de la mission japonaise de 1570 à 1581, qui pourtant a recouru lui-même à cette solution<sup>82</sup>. La participation des jésuites du Japon dans le commerce de la soie s'attire également les critiques de la Curie et du général Acquaviva. La proximité des missionnaires avec les marchands portugais est jugée préjudiciable aux intérêts de la Compagnie et Acquaviva demande en 1585 à Valignano de cesser cette activité en raison du scandale qu'elle suscite<sup>83</sup>.

Or, les comptes de 1585 et de 1602-1605 révèlent la permanence des investissements dans le commerce de la soie, ce que tente d'expliquer Valignano<sup>84</sup>. Il rappelle que ce commerce a rencontré dans un premier temps l'approbation du général et du pape et qu'il se fait par nécessité : en l'absence d'autres remèdes financiers, les jésuites sont contraints de se reposer sur cette activité commerciale. Valignano renvoie donc les dirigeants européens à leurs responsabilités, en soulignant qu'il a attiré leur attention sur la situation délicate de la mission japonaise et n'a cessé de demander des rentes au roi ou au pape. Il dénonce indirectement le double discours européen qui veut

80. « Sumario... », doc. cit., in *DI XIII*, p. 262.

81. Flavio RURALE, « Calcolo e rischio nella gestione economica del collegio-università di Mantova (secoli XVI-XVIII) », in Niccolò GUASTI (éd.), *I patrimoni dei Gesuiti nell'Italia moderna : una prospettiva comparativa*, Bari, Edipuglia, 2013, p. 55-70.

82. Lettre de Valignano à Acquaviva, Goa, 17 décembre 1585, in *DI XIV*, p. 89. Cabral est ensuite renvoyé en Inde et Valignano souligne que c'est depuis son départ du Japon qu'il a changé d'avis sur la participation dans le navire de Macao.

83. Lettre d'Acquaviva à Valignano, Rome, 24 décembre 1585, in *DI XIV*, p. 151.

84. Lettres de Valignano à Acquaviva, Cochin, 20 décembre 1586, et Goa, 20 novembre 1587, in *DI XIV*, p. 420-449 et 695-726.

le développement de la chrétienté japonaise, sans pour autant en fournir les moyens aux missionnaires sur place. Valignano démontre également que la participation au navire de Macao est plus limitée que ne le suggère Acquaviva, qui parle de la vente de 200 à 300 *piculs* de soie. Outre que les missionnaires n'investissent qu'à hauteur de 50 *piculs*, le visiteur précise qu'il a donné des instructions fermes au vice-provincial du Japon, Gaspar Coelho, pour limiter l'investissement jésuite dans le commerce de la soie. Le visiteur ajoute ensuite que toutes les autres sources de financement (dons, rentes sur les terres en Inde) s'avèrent peu sûres et insuffisantes pour les besoins de la mission : le financement par le navire de Macao paraît donc comme le seul moyen d'assurer un capital suffisant à la Compagnie de Jésus au Japon.

L'importance prise par le commerce de la soie se répercute sur l'organisation et sur l'attribution du poste de procureur de la mission japonaise. Celui-ci est créé en 1581, au moment où le Japon accède au rang de vice-province, et il a pour particularité d'être dédoublé entre un procureur à Macao et un autre à Nagasaki<sup>85</sup>. Outre des fonctions recoupant, au niveau local, celles du procureur des missions, comme l'acheminement des missionnaires et des denrées nécessaires à la vie quotidienne, le procureur d'une province est chargé de superviser les comptes des différents établissements. Dans le cas du Japon, les deux procureurs possèdent une attribution supplémentaire, en relation avec la politique d'autofinancement : celui en poste à Macao achète la soie acheminée pour le compte de la mission, tandis que celui basé à Nagasaki participe aux négociations entre Portugais et Japonais pour fixer le prix de revente, notamment en qualité d'interprète. La fonction est jugée particulièrement importante pour le bon fonctionnement de la mission, mais aussi pour s'attirer les bonnes grâces du pouvoir japonais, au point que Valignano rédige des instructions précises pour le procureur<sup>86</sup>. Le choix des candidats fait également l'objet d'une attention particulière. Pour celui de Macao, on recrute un jésuite capable de créer un climat de confiance avec les marchands portugais, à l'image de l'Italien Carlo Spinola, choisi en 1601 pour ses qualités relationnelles<sup>87</sup>. Le poste de Nagasaki est confié de préférence à un Portugais qui connaît bien le Japon : celui qui occupe longtemps cette fonction est une des figures les plus éminentes de la mission, João Rodrigues dit l'Interprète, de 1598 à 1607. Arrivé au Japon à l'âge de seize ans, Rodrigues est un des meilleurs connaisseurs de la langue locale et devient le véritable représentant commercial de Toyotomi Hideyoshi puis de Tokugawa Ieyasu auprès des

85. Le catalogue de 1582 mentionne pour la première fois le procureur à Macao, Andreas Pinto ; le procureur de Nagasaki, Joanes de Crasto, apparaît quant à lui dans le catalogue de 1587 : *MHJ* 1, p. 205-206 et 240-241.

86. «Regimento do Procurador que está em Jappão» (1591), BA, *Jesuitas na Ásia*, 49-IV-66, f° 37-41.

87. ARSI, *Japsin* 36, f° 149 : lettre de Carlo Spinola à l'assistant du Portugal, João Alvares, Macao, 27 janvier 1602. Sur Spinola : Daniele FRISON, «“El officio de procurador al qual aunque tengo particular repugnancia.” The office of procurator through the letters of Carlo Spinola s.j. », *Bulletin of Portuguese-Japanese Studies*, 20, 2010, p. 9-70.

Portugais, ce qui n'est pas sans susciter critiques et tiraillements à l'intérieur de l'ordre<sup>88</sup>. La place prise par le procureur dans l'organisation administrative est telle qu'il est considéré comme le deuxième personnage de la mission, après le vice-provincial<sup>89</sup>.

Ces différents éléments démontrent que Valignano va sciemment à l'encontre des recommandations d'Acquaviva, mais il ne s'agit nullement d'une volonté de rupture de la mission japonaise ou d'un rejet des *Constitutions*. Au contraire, le visiteur demande au général de revenir sur sa position afin de soulager sa conscience<sup>90</sup>. Cette affaire révèle les enjeux de pouvoir entre le Japon et Rome, qui tient à garder le contrôle sur la politique de financement de la mission, mais qui se heurte aux réalités du terrain et au pragmatisme de Valignano, partisan d'une plus grande autonomie de la mission du Japon.

### *Le Japon, province autonome financièrement par rapport à l'Inde ?*

Les comptes de 1580 et 1586 soulignent la dépendance du Japon envers Goa sur deux plans. La mission japonaise reste d'abord subordonnée administrativement à la mission indienne – elle fait partie de cette dernière lors de sa fondation en 1549, et elle demeure sous le contrôle du provincial de l'Inde lorsqu'elle accède au rang de vice-province en 1581. Cette tutelle administrative a des implications financières : d'une part, les subsides donnés par le roi ou le pape à la mission japonaise transitent par Goa avant de lui parvenir. Par conséquent, la mission indienne détourne à son profit une partie des fonds destinés au Japon. L'argent apparaît alors dans les comptes de 1586 sous forme de dettes, dues notamment par le collège de Goa aux jésuites du Japon<sup>91</sup>. Un an plus tard, la dette n'a toujours pas été remboursée et, comme l'affirme Valignano, il est incertain qu'elle le soit jamais, compte tenu de la situation financière délicate du collège de Goa<sup>92</sup>. D'autre part, la mission du Japon participe financièrement, à hauteur de 4 %, au budget de la province d'Inde<sup>93</sup>. D'après les comptes de 1586, le Japon paie ainsi 400 *xerafins* à l'Inde pour les dépenses communes. Cette situation administrative est préjudiciable aux intérêts financiers de la mission japonaise selon Valignano qui propose une autre gestion des comptes. Dans les instructions envoyées au procureur

88. Une analyse des critiques de l'évêque du Japon, Luís Cerqueira : M. COOPER, *Rodrigues the Interpreter, an Early Jesuit in Japan and China*, New York et Tokyo, Weatherhill, 1974, p. 252-256.

89. Telle est l'opinion de Francisco Pasio, vice-provincial de 1600 à 1611 : D. FRISON, « "El officio..." », art. cit., p. 20.

90. Valignano se prononce toujours pour une multiplication des conversions au Japon, bien qu'elle entraîne nécessairement une augmentation des dépenses pour la Compagnie. Voir la consulte (réunion des missionnaires du Japon) en 1580 : ARSI, *Japsin* 2, f° 7v-9.

91. « Sumario de todos os colegios e casas, residencias e pessoas, rendas e gastos que tem a provincia da companhia na India feito no anno de 1586 », rédigé par Valignano et adressé à Jeronymo Cardoso, procureur d'Inde, in *DI XIV*, p. 463 sq.

92. Lettre de Valignano à Acquaviva, Goa, 20 novembre 1587, in *DI XIV*, p. 714.

93. Lettre de Valignano à Acquaviva, Macao, novembre 1592-janvier 1593, in *DI XVI*, p. 12.

au Portugal, le visiteur des Indes orientales requiert une séparation des livres de comptes des deux missions<sup>94</sup>. S'il demande au procureur d'envoyer également les comptes de la mission japonaise au provincial de l'Inde, c'est à titre d'information, et non en vue d'un contrôle de la mission indienne sur le Japon. Enfin, il lui recommande d'envoyer directement au pays du Soleil levant la somme allouée par le pape, pour éviter d'éventuelles retenues en Inde. Le visiteur des Indes orientales propose donc de dissocier la gestion financière des deux territoires, mais non de les séparer administrativement.

En effet, Valignano se montre au départ réservé sur la possibilité de faire accéder la mission japonaise au rang de province, ce qui garantirait son autonomie financière. Il met en avant des arguments de nature géographique (l'éloignement par rapport à l'Inde et à l'Europe) ou religieuse (la jeunesse de la chrétienté locale), mais les considérations financières sont également présentes. Valignano souligne qu'il serait bon de séparer administrativement le Japon de l'Inde mais, pour ce faire, il est nécessaire d'assurer une rente d'au moins 10 000 *cruzados* à la mission nipponne<sup>95</sup>. L'indépendance financière est donc la clé de l'indépendance administrative. Cette condition n'étant pas remplie dans les années 1580, le visiteur préconise seulement de laisser une plus grande autonomie à la vice-province du Japon, mais sa position sur le sujet évolue dans les années 1590<sup>96</sup>. Les raisons avancées sont principalement d'ordre financier et le visiteur, conscient que le Japon ne peut tout à fait se passer de l'appui matériel de l'Inde, propose au général Acquaviva une autre forme de gestion financière des missions en Asie. Valignano commence par rappeler que le provincial de l'Inde est peu au fait de la situation japonaise, sans compter les importantes différences culturelles entre les deux pays. En conséquence, il lui est difficile de prendre des décisions, particulièrement pour ce qui touche aux dépenses. Aussi Valignano suggère-t-il de séparer administrativement les deux missions, comme cela a déjà été fait en Europe, dans le cas de la Pologne et de l'Autriche ou de la Sardaigne et de l'Aragon<sup>97</sup>. Cependant, le Japon dépendant nécessairement de l'Inde pour l'acheminement de subsides et de biens matériels, le visiteur demande qu'un poste de procureur du Japon soit créé à Goa : ce dernier aurait à charge de collecter l'argent en provenance d'Europe, mais aussi les produits des terres de Baçaim ou de Salsete. Le procureur du Japon travaillerait en collaboration avec le provincial de l'Inde et pourvoirait aux besoins matériels de la province nipponne en achetant les denrées introuvables au Japon et en organisant le voyage des missionnaires entre Goa et Nagasaki. De cette manière, les intérêts financiers de la mission

94. Instructions de Valignano pour le procureur au Portugal, Goa, 7 décembre 1587, in *DI XIV*, p. 755.

95. A. VALIGNANO, *Les jésuites...*, *op. cit.*, p. 218.

96. Lettre de Valignano à Acquaviva, Macao, 12 janvier 1593, in *DI XVI*, p. 94 *sq.*

97. La Pologne est au départ une vice-province de l'Autriche avant d'obtenir le statut de province en 1576. Il en est de même pour la Sardaigne, subordonnée à la province d'Aragon, avant de devenir une province à part entière en 1579.

seraient préservés. C'est donc l'expérience d'une mauvaise gestion des fonds de la mission japonaise par son autorité de tutelle qui amène le visiteur des Indes orientales à suggérer cette séparation administrative. Ceci n'est pas sans susciter des protestations de la part des jésuites d'Inde qui dénoncent le revirement de Valignano<sup>98</sup>.

La question de l'indépendance financière de la mission japonaise révèle les conflits et les rapports de force entre les terrains missionnaires en Asie. La mission indienne est au centre du dispositif asiatique de la Compagnie de Jésus. Cette position privilégiée, reflet de l'organisation politique de l'*Estado da Índia*, lui permet de garder le contrôle sur les finances des autres territoires et d'accaparer leurs subsides<sup>99</sup>. Mais Valignano propose un autre modèle d'organisation, dans lequel l'indépendance politique du Japon et de la Chine irait de pair avec leur indépendance financière.

\*\*\*

La situation financière de la mission jésuite au Japon présente donc un reflet contrasté, loin de l'image d'une mission à qui tout réussit, popularisée par la Compagnie de Jésus elle-même en Europe. L'étude des comptes révèle au contraire une mission fragile, confrontée à des difficultés pour se développer et ballottée par les aléas du terrain. Face aux contraintes locales, la mission du Japon reste étroitement dépendante de l'Europe et de l'Inde sur le plan financier et matériel, alors même qu'elle se montre relativement autonome dans la conduite de sa stratégie d'évangélisation. C'est dans ce paradoxe que résident les principales difficultés de compréhension entre les jésuites présents au Japon et les autorités en Europe et en Inde. La mission japonaise apparaît prisonnière de sa propre réussite. D'une part en effet, la multiplication du nombre de convertis incite le souverain ibérique à reporter l'effort de financement sur les chrétiens japonais ; d'autre part, les velléités d'autonomie de la Compagnie de Jésus au Japon rencontrent l'opposition des jésuites en Inde, qui craignent de perdre leur prééminence dans le dispositif missionnaire en Asie. La survie financière de la Compagnie de Jésus au Japon passe donc par la capacité à convaincre les diverses instances dirigeantes des particularités du terrain, qui nécessitent la mise en œuvre de méthodes de financement parfois éloignées des règles de l'ordre.

En définitive, la singularité de la mission jésuite du Japon sur le plan financier réside non pas tant dans les moyens mis en œuvre, communs pour la plupart aux autres terres évangélisées en Inde ou en Amérique, que dans son aptitude à faire face aux difficultés du moment en trouvant des solutions garantissant la continuité de l'œuvre d'évangélisation. Car l'objectif des

98. Voir par exemple la lettre de Francisco de Monclaro à Acquaviva, Goa, 26 octobre 1593, et celle de Cristovão de Castro à Acquaviva, Goa, 29 octobre 1593, in *DI XVI*, p. 197 et 207.

99. Précisons que Valignano entend rattacher la mission chinoise à la province du Japon, et non à celle de l'Inde.

différents plans financiers réside bien dans le développement ambitieux d'une chrétienté jugée prometteuse. Cette stratégie, qui passe par l'investissement dans des activités commerciales, finit cependant par porter préjudice à la Compagnie de Jésus : le mélange des genres, entre économie et religion, est mal perçu par le pouvoir japonais et contribue à l'interdiction du christianisme au pays du Soleil levant à partir de 1614.

Hélène VU THANH  
*Université de Bretagne-Sud*  
*Faculté LLSHS – Département d'histoire*  
*4 rue Jean Zay*  
*BP 92116*  
*56321 Lorient Cedex*  
*helenevuthanh@gmail.com*

**Résumé/Abstract**

Hélène VU THANH

**Un équilibre impossible : financer la mission jésuite du Japon, entre Europe et Asie (1579-1614)**

Cet article étudie la question du financement de la mission jésuite du Japon en la replaçant dans le cadre de sa stratégie globale, à l'aune d'enjeux à la fois spirituels et politiques particulièrement complexes. Il repose sur l'analyse d'une source particulière : les comptes rédigés entre les années 1580 et le début du XVII<sup>e</sup> siècle par le visiteur des Indes orientales, Alessandro Valignano, chargé de l'inspection des missions en Asie.

Ce faisant, il s'agit d'examiner non pas tant le fonctionnement interne de la Compagnie de Jésus au Japon que sa position par rapport aux autres terrains missionnaires asiatiques, notamment l'Inde, ainsi que ses liens matériels et spirituels avec le Portugal et Rome, principaux bailleurs de fonds de la mission. Les jésuites se trouvent ainsi confrontés à la double nécessité d'expliquer à leurs interlocuteurs les difficultés financières qu'ils rencontrent au Japon et de justifier les initiatives qu'ils prennent en conséquence, parfois au mépris des règles fixées en Europe. Contrairement à ce qui a pu être avancé ailleurs, la recherche de nouvelles ressources ne semble pas avoir été un objectif en soi ni avoir fait l'objet d'une réflexion autonome. Le financement de la mission japonaise ne se comprend qu'en lien étroit avec sa position particulière et sa stratégie marquée par de très fortes ambitions. Les solutions particulièrement pragmatiques de financement trouvées par les jésuites ne sont pas le reflet d'une attitude capitaliste mais bien le résultat de leur empressement à faire croître, coûte que coûte, la chrétienté japonaise.

**MOTS-CLÉS :** XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, Japon, jésuites, missionnaires, financement, Inde ■

Hélène VU THANH

**An impossible balancing act: Funding the Japanese mission between Europe and Asia (1579-1614)**

*The article examines the question of the financing of the Jesuit mission to Japan by placing it in the context of its global strategy, marked by a complex blend of spiritual and political issues. It is based on the analysis of a specific type of source, namely the accounting made by Alessandro Valignano, the Visitor for the East Indies in charge of inspecting the Asian missions, between the 1580s and the early 17<sup>th</sup> century.*

*In so doing, the point is not so much to analyse the internal workings of the Society of Jesus in Japan as to assess its position relative to the other Asian missionary fields (particularly India), as well as its material and spiritual links with Portugal and Rome, its main source of funding. The Jesuits were thus faced with the double task of accounting for the financial difficulties they were experiencing in Japan and justifying the initiatives they took as a consequence, sometimes in disregard of the decisions made in Europe. Contrary to what has been stated elsewhere, the search for new resources does not seem to have been an objective in itself nor the object of separate thinking. The specificities of the mission's financing should be understood with regard to the mission's position and its particularly ambitious strategy. The pragmatic financing solutions devised by the Jesuits did not reflect any kind of capitalistic attitude, but were merely the consequence of their anxiousness to develop, at all costs, Japanese Christianity.*

**KEYWORDS :** 16<sup>th</sup>-17<sup>th</sup> centuries, Japan, Jesuits, missionaries, financing, India ■